

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 18

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{re} ANNÉE - N^o 18 - 15 MAI 1902

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteur en Chef:
E. JAKES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

L'ÉCOLE GENEVOISE DE CHŒURS

Une école musicale populaire va être créée à Genève, dont les fondateurs se proposent de familiariser les enfants, adolescents et jeunes filles des classes peu fortunées de la société, — apprentis et jeunes filles des magasins, — avec le beau musical, de leur faire connaître nos chansons nationales et plus tard, de les mettre à même d'étudier de grandes œuvres durables. Ces classes de chœurs seront gratuites, cependant certains cours payants seront réservés à des enfants de familles plus aisées, dont les inscriptions serviront à désintéresser quelques professeurs et à payer la location des locaux. L'école genevoise de chœurs, dont le promoteur est M. E. Jacques-Dalcroze, sera édifiée sur le modèle de certaines classes de chœurs hollandaises et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux un rapport présenté dernièrement par la directrice de l'école de Middelbourg, M^{lle} Berdenis de Berlekom, à l'Exposition du « travail des femmes » à La Haye, où elle fit entendre ses classes de chant de la Maison du Peuple...

* * *

« Si j'ai le courage de vous présenter ici un petit chœur composé de jeunes

filles du peuple qui vont chanter pour vous quelques chansons simples, aussi bien qu'elles pourront le faire eu égard au peu d'instruction qu'on peut leur donner, — si j'ose faire cela au même endroit où nos premiers artistes se sont réunis pour nous donner ce qu'ils avaient de meilleur, — c'est seulement parce que, en agissant ainsi, je peux réaliser une idée, chère au Comité de l'Exposition, spécialement au Comité de la section de musique. Cette idée, c'est qu'il est bon de contribuer à répandre l'opinion naissant un peu partout: Combien il est *nécessaire de cultiver le don de l'art chez ceux-là mêmes qui, faute de temps d'étudier et occupés toute la journée par le travail matériel, ne sauraient se procurer le bonheur que procure la pratique de l'art.* Si le Comité de l'Exposition a choisi un modeste chœur de la Maison du Peuple et a consenti à faire beaucoup de dépenses en invitant les jeunes filles à venir ici, c'est qu'il veut soutenir l'idée qui sert de base à une institution comme celle de ce Chœur, savoir l'idée de *cultiver l'amour du chant dans toutes les classes de la société.* Il espère inciter le public, plus généralement que ce n'a été le cas jusqu'ici, à fonder de pareils collèges de chant, non seulement *dans l'intérêt du chant populaire,* mais aussi à cause de la *joie* que ces leçons procurent aux